

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 14 OCTOBRE 2015

Le 14 octobre deux mille quinze à vingt-heures, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

Etaient présents : Daniel CEZARD, Maire – Hugues SCHIAVO, Adjoint – Jean-Marc DAMAIS, Adjoint – Chantal MAJO – Annie FERNANDES – Eric RABATEL – Anne-Sophie REVENU MAGOTTE – Cindy MARREL. – Gisèle GAUDET – Anne-Laure VERGER – Claude JOLY.

ABSENTS et excusés : Anouck MICHEL, Adjointe - Ntelo KINZONZI – Gabriel COUTHON – Thomas PICHEROT.

POUVOIRS : Anouck MICHEL à Annie FERNANDES – Gabriel COUTHON à Jean-Marc DAMAIS – Thomas PICHEROT à Daniel CEZARD.

Secrétaire de séance : Anne-Laure VERGER

Date de la convocation : 7/10/2015

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.
Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

Délibération :

- Groupement de commandes pour le curage des réseaux d'assainissement et pluviaux

Comités consultatifs :

- Modification de la composition du comité « Ecologie – Environnement – Fleurissement »
- Comptes rendus :
 - Ecologie-Environnement-Fleurissement
 - Economie et services
 - Culture
 - Voirie-Réseaux-Sentiers de randonnée
- Syndicat intercommunal des collèges
- Diagnostic SEDI pour éclairage public

Informations diverses :

- Communauté de communes des Vals du Dauphiné
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Vœux de la municipalité à la population le 10 janvier 2016 à 10h30

DELIBERATIONS

Délibération n° 30_2015

Objet : *Marchés Publics* – Création d'une convention de groupement de commandes pour le curage des réseaux d'assainissement et pluviaux, et les épreuves (tests d'étanchéité et essais divers sur réseaux, passages caméras etc.) pour les réseaux d'eau et d'assainissement de la Communauté de communes des Vallons de la Tour et des Communes membres des Vallons de la Tour.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que des marchés de curage des assainissements collectifs et d'épreuves pour les réseaux eau et assainissement ont été conclus par la Communauté de communes Les Vallons de la Tour, respectivement avec les sociétés AOSTE VIDANGE et VISI 38, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2013, reconductible par période successive d'un an pour une durée maximale de trois ans, sans que ce délai ne puisse excéder le date du 31 décembre 2016.

Il a été décidé de ne pas reconduire ces deux marchés pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, afin de pouvoir mutualiser avec d'autres communes membres des Vallons de la Tour. Cela nécessite la constitution d'une convention de groupement de commandes, conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des marchés publics.

La Communauté de communes sera désignée comme « coordonnateur du groupement » et aura la qualité de pouvoir adjudicateur, chargé de procéder à l'organisation des opérations nécessaires aux procédures de marchés publics, de signer avec le ou les entreprises le marché public et de le notifier. Néanmoins, chaque membre du groupement sera chargé, pour ce qui le concerne, de la bonne exécution du marché.

Conformément à l'article 8-III et -VII du Code des Marchés Publics, une Commission d'attribution des marchés (Commission MAPA et/ou d'Appel d'Offres) sera constituée. Il s'agira de celle du coordonnateur du groupement de commandes.

La Commission d'attribution des marchés du groupement est, en conséquence, présidée par le représentant élu de la Commission d'attribution des marchés du coordonnateur, à savoir le Président de la Communauté de Communes ou son représentant.

La convention de groupement de commandes précise les droits et obligations des membres ainsi que le rôle du coordonnateur du groupement.

Le conseil municipal après avoir délibéré et voté à l'unanimité :

AUTORISE la constitution d'un groupement de commandes dans le cadre des marchés de curage des réseaux d'assainissement et pluviaux et d'épreuves pour les réseaux d'eau et d'assainissement et, en conséquence, l'élaboration d'une convention de groupement, dans les conditions ci-dessus mentionnées.

ACCEPTÉ que la Communauté de communes Les Vallons de la Tour soit désignée comme coordonnateur de groupement de commandes.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention de groupement de commandes ainsi que tous documents utiles à l'exécution de la présente.

PREND ACTE de la composition de la Commission d'attribution des marchés du groupement de commandes.

AUTORISE le Président de la Communauté de communes Les Vallons de la Tour à lancer les marchés de curage des réseaux d'assainissement et pluviaux et d'épreuves pour les réseaux d'eau et d'assainissement de la Communauté de communes des Vallons de la Tour et des Communes membres des Vallons de la Tour.

AUTORISE le Président de la Communauté de Communes Les Vallons de la Tour, ou en cas d'empêchement un Vice-président de la Communauté de communes, à signer, au nom et pour le compte de la commune, tout pièce nécessaire à l'application de la présente délibération.

MODIFICATION COMITE CONSULTATIF

Monsieur le Maire rappelle que des comités consultatifs ont été constitués en début de mandat.

En cours de mandat ces comités peuvent voir la liste de leurs membres modifiée ; des membres peuvent être supprimés ou ajoutés, avec l'accord du conseil municipal.

Hugues SCHIAVO, vice-président du comité « Ecologie – Environnement – fleurissement » fait part à l'assemblée de la demande d'intégration de ce comité par Olivier CHAGNY et Eric PONSARD.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

COMPTES-RENDUS COMITES CONSULTATIFS :

COMITE ECOLOGIE-ENVIRONNEMENT-FLEURISSEMENT :

Manifestation du 8 décembre : farandole avec lumignons fabriqués dans le cadre des TAP, décoration du sapin du village, animation...

Illuminations : les décors des sapins seront changés ; ils seront fabriqués dans le cadre des TAP.

Achat de quelques décors électriques ? (à voir avec les possibilités techniques de branchement).

Fleurissement : accompagnement par le lycée horticole ? Participation des enfants dans le cadre des TAP ?

Chalets à insectes : les 3 chalets restant seront installés prochainement sur des lieux qui restent à préciser.

Chemins et biodiversité : souhait de valoriser les sentiers de randonnées... une rencontre sera organisée avec les volontaires du comité voirie-réseaux-sentiers de randonnées.

Ambroisie : ce fléau est particulièrement important, un gros effort de communication est à prévoir dès le printemps prochain.

COMITE ECONOMIE-SERVICES

Distripain : l'animation du 3/10, par le boulanger, a été un bon moment d'échanges avec les usagers de ce service. Les retours des habitants sont globalement positifs.

Licence IV : nécessité de la faire fonctionner en 2016..

Animation commerciale : l'idée d'un petit marché de producteurs locaux, une fois par mois, n'est pas abandonnée...

COMITE CULTURE

Projet d'expo : Isabel et Jean-Charles Maïna souhaiteraient exposer sur Faverges le travail qu'ils réalisent depuis plusieurs années autour des primates et des grands singes. Cette expo tout public pourraient avoir lieu un samedi du 1^{er} trimestre 2016, avec une visite possible par les élèves le vendredi.

Fête de la musique : elle aura lieu le samedi 18 juin à partir de 17h30. Le Comité des Fêtes sera sollicité pour un accompagnement à la logistique. Le conseil municipal devra déterminer un budget maximum.

Ateliers de Claire Delgado Boge : projet de restitution / spectacle sur Faverges, en mai 2016, en compagnie de musiciens professionnels.

Expo AFIPAEIM : elle a eu lieu du 3 au 13 octobre.

Fête du Livre : elle aura lieu les 29 et 30 novembre, à la salle des fêtes, avec pour thème le jeu. Diverses animations sont prévues.

Médiathèque « La Passerelle » à La Tour du Pin : elle ouvrira le 27/10/2015.

Médiathèque de Faverges : elle a vu sa fréquentation très fortement augmentée durant la période de fermeture de celle de la Tour du Pin. Les usagers ont apprécié le cadre agréable. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus pour renforcer l'équipe actuelle. Les activités « Mom'en conte » et « D'un livre à l'autre » ont repris.

COMITE VOIRIE-RESEAUX-SENTIERS DE RANDONNEES

Carrefour « Marion » : les derniers travaux (pose de la clôture et amélioration de l'écoulement des eaux pluviales) ont été réalisés.

Chemins de randonnées : prévoir le remplacement de la table d'orientation devenue illisible (voir CCVT). De nouveaux tracés ont été mis en place ; une convention devra être signée avec les propriétaires concernés. Une signalétique sera installée « Maison de la chasse » afin d'inviter les randonneurs à faire une pause sur ce lieu accueillant, aménagé en aire de pique-nique.

Sécurisation carrefour de La Ranche : Eric Rabatel présente à l'assemblée un avant-projet d'aménagement de ce carrefour (chaussée rétrécie par des trottoirs, espace abribus côté montée des élèves...). Une demande a été faite à la CCVT pour étudier un aménagement jusqu'au chemin de Chateauvieux afin de régler de manière globale le problème de la vitesse des véhicules et de la protection des piétons. Ce projet sera examiné attentivement par les membres du Comité et le conseil municipal dès qu'il sera en notre possession.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLEGES

Anne-Sophie Magotte, déléguée pour la commune de Faverges, présente à l'assemblée les principaux points abordés lors du conseil syndical du 24/09/2015.

Rétrocession du gymnase Le Calloud au conseil départemental : la reprise de cet équipement est conditionnée par la remise aux normes de celui-ci. Les travaux sont estimés à 30 000 €. Cette reprise sera prochainement soumise à la commission permanente du Conseil Départemental. L'avenir de l'employé chargé de l'entretien des équipements sportifs a été évoqué (soit il retrouve un poste dans une autre collectivité, soit il est repris par le Conseil Départemental, soit il est mis à disposition du Centre de Gestion avec le paiement de son salaire par les communes membres du syndicat).

Remboursement anticipé de l'emprunt : afin de favoriser cette reprise, l'emprunt en cours sera remboursé ; les pénalités seront prises sur les fonds propres du syndicat ; un tableau du montant dû par chaque commune adhérente est établi ; Faverges remboursera 4 528.78€.

DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC

La commune avait demandé au SEDI d'établir un diagnostic de notre réseau d'éclairage public. Celui-ci vient de nous être communiqué. Claude Joly en fait une présentation aux membres du conseil municipal.

Ce diagnostic établit de façon très détaillée l'état de nos points lumineux et de nos armoires de commande. Il s'avère que l'état de ces dernières est globalement satisfaisant, mais qu'approximativement la moitié de nos points lumineux est à changer (principalement des ballons à vapeur mercure).

Il semble opportun de se poser la question de l'abaissement d'intensité ou de la coupure durant une période de la nuit, ainsi que de l'installation de leds (beaucoup moins énergivores).
Si l'ensemble des travaux préconisés est réalisé, l'investissement avoisinerait les 40 000€ HT, subventionnés à 80% par le SEDI. Resterait à la charge de la commune les 20% restants, la TVA et la maîtrise d'ouvrage du SEDI (6% de l'investissement).
Des précisions seront apportées avant la prise de décision du conseil municipal (au moment de l'établissement du budget 2016).

COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALS DU DAUPHINE »

Monsieur le maire rappelle que tous les conseillers municipaux des communes constituant la CCVT ont été invités à une première réunion d'information le 23 septembre, à laquelle plusieurs d'entre nous ont participé.

Ce jour-là, a été annoncée la constitution de groupes de travail avec les thématiques :

- développement économique
- voirie
- eau, assainissement, environnement, déchets
- Tourisme et actions culturelles
- Aménagement de l'espace
- Service à la population
- Gouvernance
- Finances
-

Monsieur le maire participe au groupe de travail « aménagement de l'espace » et Gisèle Gaudet au groupe « services à la population ».

Une date importante à retenir : 16 novembre à 18h30 à Saint André le Gaz, pour la restitution des différents groupes pour chacune des thématiques. La présence de chacun est très importante... Lors du conseil municipal du 18 novembre, nous aurons à donner un avis sur le nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) qui vient de nous être notifié par le Préfet..

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le conseil communautaire s'est prononcé par 19 pour et 15 contre, pour le transfert de la compétence PLU, des communes à la CCVT. C'est maintenant aux communes de se prononcer. Nous débattons à ce sujet le 18 novembre, et plus de détails vous seront communiqués à ce moment-là. On peut toutefois déjà souligner que ce transfert éviterait notamment à notre commune une mise en compatibilité avec le SCOT avant le 19/12/2015...

QUESTIONS DIVERSES

Chantier « école maternelle » : Une légère modification est apportée au projet initial, avec un avant toit pour protéger l'entrée nord. Avec cet avenant, nous restons dans l'enveloppe des 270 000€ HT de travaux. D'autre part, le planning est parfaitement respecté avec, dès la semaine prochaine, la pose du plancher chauffant et le coulage de la chape.

Logements Isère Habitat et SDH : Les 4 maisons en accession à la propriété sont pratiquement terminées (l'une d'elle est à nouveau disponible suite à un désistement). Le bâtiment SDH (6 logement locatifs) pourrait être livré au cours de l'été prochain.

Vie associative : Retour positif sur le cross et la randonnée pédestre du 11 octobre, organisé par le Comité des Fêtes : bonne ambiance, beaucoup de bénévoles, satisfaction des participants qui ont en particulier apprécié la séparation du circuit des coureurs de ceux des marcheurs. Jean-Marc Damais, adjoint à la vie associative, rappelle aussi les diverses manifestations à venir.

Médiathèque « La Passerelle » à La Tour du Pin : Gisèle Gaudet précise que l'ouverture sera effective le 27 octobre 2015. Des visites guidées « théâtralisées », fort intéressantes et ouvertes à tous, auront lieu tous les samedis de fin octobre à fin novembre, de 14h à 15h30.

Les vœux de la Municipalité à la population auront lieu le 10 janvier 2016 à 10h30.

Prochaine séance de conseil municipal le 18 novembre, puis le 16 décembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Membres du conseil	Fonction	Signatures
CEZARD Daniel	Maire	
SCHIAVO Hugues	1 ^{er} adjoint	
MICHEL Anouck	2 ^{ème} adjointe	
DAMAIS Jean-Marc	3 ^{ème} adjoint	
COUTHON Gabriel	Conseiller municipal	
JOLY Claude	Conseiller municipal	
GAUDET Gisèle	Conseillère municipale	Absente pouvoir à Chantal
KINZONZI Ntelo	Conseiller municipal	Absent
MAJO Chantal	Conseillère municipale	
FERNANDES Annie	Conseillère municipale	
RABATEL Eric	Conseiller municipal	
Anne-Sophie REVENU MAGOTTE	Conseillère municipale	
PICHEROT Thomas	Conseiller municipal	
MARREL Cindy	Conseillère municipale	
VERGER Anne-Laure	Conseillère municipale	